



MOTION URGENTE

Auteur UDC, par Grégory Logean et François Pellouchoud
Objet Pénurie d'énergie et tournant énergétique : pour une simplification des procédures
Date 13/09/2022
Numéro 2022.09.360

Actualité de l'événement

Le Conseil fédéral a lancé à la fin août/début septembre une vaste campagne de sensibilisation visant aux économies d'énergies pour éviter une situation de pénurie d'électricité.

Imprévisibilité

Une telle situation, découlant notamment de facteurs géopolitiques internationaux, n'était pas prévisibles.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Sans intervention rapide et concrète, le même scénario pourrait se répéter l'hiver prochain. Il est essentiel d'anticiper et d'agir dès maintenant.

Plus des deux tiers de l'ensemble des besoins énergétiques d'un foyer sont utilisés pour le chauffage. Quiconque veut économiser l'énergie, doit non seulement économiser l'électricité, mais également la chaleur. Par conséquent, le tournant énergétique devrait être un tournant chaleur. Cette réalité a été pleinement intégrée dans le cadre du programme bâtiment de l'Etat du Valais qui octroie, en collaboration avec la Confédération, des moyens conséquents et généreux

Malheureusement, les procédures de mise à l'enquête publique d'assainissements (isolation périphérique, toiture, changement de chauffage, etc.) peuvent s'avérer fastidieuses et longues (parfois plusieurs mois) avec des pratiques qui varient fortement d'une autorité à l'autre.

Ces procédures bureaucratiques sont parfois de nature à décourager certains requérants et ne tiennent pas compte de certains impératifs temporels notamment ceux concernant la nécessité d'agir à brève échéance.

Conclusion

En conséquence, considérant l'importance de l'assainissement des bâtiments dans le tournant énergétique, la présente motion demande au Conseil d'Etat de prévoir des procédures simplifiées et non bureaucratiques de mise à l'enquête pour les mesures d'assainissement des bâtiments. Les bases légales y relatives doivent être adaptées en conséquence.